

HISTOIRE ET « *FAKE NEWS* » DANS LES LIVRES VERS 1830 EN TARENTEISE

Lucienne Guillerme, membre émérite de l'Académie de la Val d'Isère, souhaite nous conter ici une histoire à propos de la véracité des informations issues des diverses sources bibliographiques que nous utilisons au quotidien.

Aux origines de ce texte, l'idée d'une conférence venue de la lecture des nombreux documents provenant des archives de l'Académie au regard de l'actualité et du tourisme autour de la commune de Bozel dans les années 1830.

Tout a commencé suite à un contact comme nous en avons beaucoup au sein de l'Académie...

Je cherchais des informations sur la famille Reymond après la demande d'un chercheur qui voulait analyser les raisons du choix d'un certain Joseph Reymond comme président du conseil général en 1813 ; L'Académie a pu fournir quelques informations, mais c'est à cette occasion que j'ai ouvert un dossier à ce propos en archive dans notre bibliothèque.

Ce dossier « Avocat Reymond » comprend un article découpé provenant d'un journal expliquant que le président de l'Académie de la Val d'Isère avait présenté lors de la dernière conférence une étrange mystification qui troubla les sources de l'histoire locale au début du XIX^e siècle ; aujourd'hui on parlerait de « fake news ».

A l'époque, Le président de l'ADVI était Michel Jaulmes. Il avait analysé les documents conservés à l'académie et lu les livres « contaminés ». Je vais vous raconter cette mystification d'après l'article publié dans le journal et présenté dans les archives de l'académie.

La conférence a eu lieu le 14 mars 1971. Son titre était « *Les thèmes latins de l'avocat Reymond* ». Dans cet article, daté d'avril 1971, on expliquait également que l'Académie avait émis le vœu que les quatre pylônes, derniers vestiges des anciennes Salines Royales, soient respectés par les projets d'urbanisation de ce quartier, alors à l'étude.

Permettez-moi de vous présenter cet article...

Au début du XIX^e siècle, localement, on s'intéressait beaucoup à l'histoire du petit pays, la Tarentaise.

En 1819 paraissait à Moûtiers un ouvrage sur les Ceutrons et les salines dont le titre est « *Notices historiques sur les anciens Centrons, sur leurs villes et leurs salines, etc ...* ». En 1828, on déblayait les souterrains de Mâcot. C'est pourquoi, un tarin, très bien informé, eut l'idée d'inventer le passé. Il composa un roman fort bien documenté sur le passé de la région, mais ce n'était pas un livre.

Ce personnage, c'est l'avocat Reymond d'Aime : il prétendait avoir découvert un manuscrit ! le texte d'une longue lettre de quarante-deux pages, écrite par un gouverneur romain de Lyon qui se serait réfugié en 205 dans la vallée de Bozel avec sa famille et 400 chrétiens pour fuir les persécutions de Septime Sévère !

La soi-disant lettre du gouverneur lyonnais fournissait une mine de renseignements sur les débuts du christianisme dans nos vallées et sur nos ancêtres les Ceutrons alors que les textes de l'Antiquité parlant de la Tarentaise sont assez rares. Le manuscrit parlait de Salins, Brides, Moûtiers et d'Aime au temps des Romains. Il expliquait (*faussement bien sûr*) que les souterrains de Macôt avaient servi aux Chrétiens pour fuir les persécutions. Il exposait les mœurs des Gaulois, donnait l'origine du Saut de la Pucelle et narrait même avec force détails le passage des éléphants d'Hannibal durant la seconde guerre punique. C'était beaucoup trop beau, mais on mit presque 20 ans à réaliser que ce texte était un faux et que l'avocat Reymond était un farceur !

Ainsi, quand on s'étonnait, l'avocat Reymond donnait le texte latin de certaines pages de son récit ; c'était un homme qui savait joindre l'amour immodéré du « canular » à celui du thème latin. Son latin était tellement plausible que cet érudit farceur fit de nombreuses duperies et vers 1830 des extraits de son cahier, en latin ou en français, sont cités dans de respectables ouvrages de l'époque. Cependant, comme l'avocat Reymond refusait toujours de montrer l'original de son texte et que ce qu'il racontait était difficilement croyable, on finit par comprendre qu'il s'agissait d'un roman et non d'un antique manuscrit. un petit roman fort bien écrit et dont la documentation sur le passé de notre région était plausible pour son époque.

Monsieur Jaulmes montra, en citant une lettre de l'auteur de cette mystification, qu'en 1830 celui-ci émettait des réticences à avouer sa supercherie « *si vos recherches, dans les archives de mes ancêtres avaient eu lieu avant 1830, vous eussiez trouvé le manuscrit en question, rien n'établirait cependant son authenticité* », avouait-il.

Voici quelques extraits des livres contaminés par cette bien ancienne fake news...

Document n°1 : « *notes historiques sur les Eaux Thermales du Hameau des Bains* », dites de la Perrière, 1836, par le chevalier Orsi, intendant de la province de Tarentaise, imprimé à Moûtiers chez Blanc. (Publié au bénéfice de l'Eglise paroissiale à construire aux Bains).

«quelques médecins, quelques chimistes distingués ont fait connaître, par leurs intéressants écrits, les Eaux thermales de Tarentaise, dont la source a été nouvellement découverte en 1818 [...] mais, comme ils se sont bornés à analyser les principes, ou à publier les vertus de cette Source précieuse [...] il reste encore une grande lacune à remplir : celle de la partie historique [...] cette tâche n'est pas facile [...] j'espère que les personnes estimables qui s'occupent d'antiquités, et particulièrement les hommes instruits dont s'honore cette province, voudront bien entreprendre ce travail, et satisfaire ainsi la juste attente du public. C'est uniquement dans l'espérance de les y engager que j'ai fait moi-même quelques recherches et que j'en publie le résultat ».

« M. l'avocat Augustin Reymond, l'un des descendants de la maison de Villard-Reymond d'Aime, a [...] trouvé, dans les archives de cette ancienne famille, un manuscrit latin, dont l'un des passages ne me semble pas sans quelque importance, puisqu'il fait remonter l'antiquité de nos Eaux thermales aux premiers siècles du christianisme ».

« Tout mon but, je me plais à le répéter, n'est que de présenter un motif d'encouragement aux personnes instruites qui aiment et honorent leur pays [...], il s'agit des intérêts d'une province qui m'est chère et que je regarde comme une seconde patrie ».

Document n°2 : « *Note extraite d'un ancien manuscrit latin* », trouvée dans les archives de la maison de Villard-Reymond d'Aime.

Une annotation de M. l'avocat Reymond précise que « ce manuscrit ne paraît être lui-même qu'une copie écrite dans le XVI^e siècle. Il contient le récit d'évènements qui se sont passés dans la Centronie au commencement du 3^{ème} siècle ». Ce document contient un texte en latin au recto et sa transcription en français sur le verso.

« L'année suivante (*l'an 211 de l'ère chrétienne*), nous eûmes à pleurer la mort de trois de nos amis, d'abord celle du vieux et respectable Agatha, peu après celle de la veuve de Vitellius, enfin celle de l'intéressante Julia. Celle-ci souffrait depuis longtemps des douleurs cruelles, suites d'une fausse couche. Sempronius, par le conseil des indigènes, avait fait construire une maison commode près d'une source chaude, qui se trouve dans une petite plaine traversée par le Doron, à deux milles en dessous de la Colonie (*les eaux des Bains sont en effet à environ deux milles de la plaine de Bozel, où il paraît que la colonie dont il s'agit s'était établie*) ; et y avait fait transporter son épouse malade. L'usage de l'eau de cette source parut d'abord calmer les douleurs de Julia ; cependant elle y mourut, laissant Sempronius dans la plus profonde désolation ».

Nous sommes étonnés de trouver un tel document dans l'ouvrage d'un intendant. En 1982, Marius Hudry, en décrivant Brides dans l'Histoire des communes savoyardes, écrivait : « ne retenons pas le manuscrit de la famille Reymond d'Aime qui parle d'une romaine guérie par les eaux de Brides au début du III^e siècle ; c'est un récit fantaisiste écrit pour apprendre le latin aux fils de la famille ». Ces « *Documents historiques* » ont encore été publiés et beaucoup plus tard, en nouvelle édition, par l'imprimeur Ducloz. Nos archives concernant l'avocat Reymond contiennent une lettre signée par l'intendant Orsi qui s'adresse à l'avocat pour lui demander d'accepter une nomination royale de syndic ; il termine par « votre très humble et dévoué serviteur l'intendant ».

Nous retrouvons ces documents peu après, mais avant, en 1835, on ignorait l'histoire de Brides ; dans le « *Manuel du baigneur des eaux thermales de Brides* » publié à Lyon en 1835, le docteur Laissus, médecin des salines royales et médecin inspecteur des eaux de Brides écrit : « nous avons pris des notes sur leurs propriétés [...] nous avons tâché de comparer les faits entre eux, et les guérisons nombreuses » et je n'ai rien trouvé sur l'Histoire. Brides n'était, à l'époque de la découverte de ses eaux thermales qu'un « amas de maisons mal bâties ».

Ce livre fut suivi d'une lettre médicale adressée à l'auteur par des confrères dont le docteur Savoyen. Dans un P.S on lit : « Au moment où nous avons fini notre lettre, nous sont parvenus quelques renseignements sur l'ancienneté des thermes de La Perrière ». Il ne cite pas Augustin Reymond ; cela viendra plus tard.

Dans les *Mélanges* 2, le texte du docteur Laissus est suivi du « *Mémoire sur les Eaux minérales de Salins* » du docteur Savoyen. Ce dernier était inspecteur de l'établissement thermal de Salins. Son livre a été imprimé à Moûtiers chez Blanc en 1840. Le premier chapitre traite des Notices historiques sur Salins et ses sources. Il parle de Salins «Darentasia», exploite les renseignements fournis par le livre de Roche puis nous dit :

« À ces données historiques, je joins les documents suivants qui m'ont été communiqués par une personne estimable, et qui ne sont pas sans intérêt, bien que l'original se soit perdu et qu'il ne doive avoir été qu'un simple manuscrit latin : c'est la traduction d'une lettre écrite par un gouverneur de Lyon, sous Septime-Sévère. Cet empereur ayant voulu organiser de cruelles persécutions contre les Chrétiens, avait ordonné à son gouvernement de faire abjurer tous ceux qui croyaient au Christ, et de livrer au supplice ceux qui s'y refusaient. Le gouverneur, dont le nom n'est pas désigné, ne se sentant pas capable de détruire chez les autres des croyances qu'il partageait lui-même, chercha à se soustraire à l'obligation d'exécuter de pareilles mesures, et, le 1^{er} des calendes de mars, 205 de l'ère chrétienne, il se retira dans les vallées de la Tarentaise avec sa famille et quatre cents de ses compatriotes ; là, il rédigea une longue lettre adressée à un de ses amis, dont voici l'extrait relatif aux sources de Salins : « Mais l'occupation la plus pénible des hommes (*il s'agit ici des habitants de la vallée de Bozel*) est d'aller prendre, dans des sacs de peau, de l'eau salée à une source qui se trouve au-dessus du confluent du Doron et de l'Isère. Ils font réduire et évaporer cette eau dans des chaudières, au fond desquelles il reste un beau sel blanc, dont ils se servent pour conserver leur gibier pendant l'hiver. Cette expédition ne se fait qu'une fois par année. Tous les hommes les plus vigoureux se réunissent au nombre d'environ six cents, tous bien armés d'arcs ou de pics de bois durcis aux bouts par le feu, pour se mettre en garde contre les gens de l'Empereur. Ils se rendent à la source ; ils font sentinelle pendant que les autres transportent l'eau à une certaine distance ; ils en enlèvent ainsi plusieurs milliers de sacs, et, quand ils en ont assez, toute la troupe se retire vers le lieu de l'entrepôt. Cette expédition leur prend ordinairement huit jours » [...] Simpronius, sous prétexte d'utiliser sur les lieux mêmes l'eau dont je t'ai parlé, avait fait établir des habitations dans la petite plaine où se trouvent les sources ; plus de cent hommes braves et déterminés, occupés en apparence à faire réduire l'eau pour former le sel, servaient de garde avancée, et l'on ne pouvait pénétrer dans la vallée supérieure. Comme on le voit, ces richesses hydrauliques furent de tout temps fortement appréciées [...]; bien des événements se passèrent encore [...] avant que ces sources tombassent enfin en la possession des princes de Savoie ».

Le docteur fait ensuite l'histoire des Salines jusqu'à leur état actuel puis il en arrive aux Bains en s'étonnant :

« Les romains, qui ont été les premiers maîtres de ces sources, n'[ont] pas songé à établir des bains dans cette localité, eux qui ont laissé çà et là des preuves monumentales de leur prédilection pour les bains minéraux. Peut-être la spéculation commerciale qu'ils faisaient du sel, en absorbant toute leur attention, absorbait-elle aussi le volume total des eaux [...] Il n'y a pas longtemps que l'idée de l'utilisation médicale de ces eaux s'est fait connaître, heureusement, de cette idée à un projet [...] l'espace a été court. Une société s'est organisée, et, secondée par le zèle intelligent de M. le chevalier Orsi dit le docteur, il y a un établissement des bains dont il est l'inspecteur. »

En 1867, le curé de Salins, Jacques Garin, alors membre de l'Académie de la Val d'Isère, publie à Moûtiers des « *Notices historiques sur Salins et ses Eaux salino-thermales* ».

« Après avoir feuilleté divers ouvrages imprimés et déjà devenus rares : Roche, Socquet, Grillet [...], je me suis mis à la recherche des manuscrits. A force de glaner, j'ai pu former la modique gerbe historique que j'ose présenter à l'ADVI ». Il utilise alors largement le livre du docteur Savoyen cité précédemment : « le célèbre docteur-médecin [...] qui avait fait des études sérieuses sur les eaux salino-thermales de Salins, dont il a révélé, en quelque sorte, les propriétés médicales ». Après avoir présenté des données historiques qu'il juge certaines, il croit « devoir ajouter [...] un document dont l'authenticité est mise en doute par des critiques habiles, mais qui est cependant cité par des auteurs sérieux. C'est l'extrait d'une lettre latine écrite, vers l'an 205 de l'ère chrétienne, par un gouverneur de Lyon qui se réfugie dans la vallée de Bozel [...] Voici la traduction du passage de cette lettre qui concerne les sources de Salins [...] ». *Je ne lis pas la suite, car on y retrouve l'ensemble du texte du docteur Savoyen, la collecte de l'eau salée dans les sacs de peau avant les salines royales.*

En 1869, le docteur Camille Laissus, fils du docteur J.A Laissus dont j'ai déjà évoqué le livre, publiait à Paris son ouvrage « *Notice historique, physico-chimique et médicale sur les eaux thermales chlorurées de Salins* ». Ce membre fondateur de l'ADVI souhaitait par le biais de ce travail vulgariser la puissante valeur de ces eaux remarquables au moment où l'Etat avait cédé à la ville de Moûtiers la Saline ainsi que la Source thermale pour qu'elle soit convertie en établissement thermal. Il affirmait : « l'avenir de notre ville et de la Tarentaise est attaché au succès de nos Eaux minérales ».

Pour revenir à notre sujet, constatons que Laissus se plaît à citer souvent l'abbé Garin « parce que ses recherches historiques sur Salins sont très intéressantes ». Pourtant il admet volontiers « on ne sait rien de certain sur l'utilisation médicale des Eaux de Salins dans les temps anciens et on a le droit de s'étonner, avec le Dr Savoyen, qu'on n'ait pas encore trouvé à Salins quelques vestiges de monuments balnéaires que les Romains aimaient à construire dans toutes les stations minérales importantes ». *Notons que plus tard, on découvrit à Salins une plaque votive pour un dieu des sources !*

Ce n'est qu'en 1838 qu'une Société de Moûtiers, composée de MM. Savoyen, médecin, Roche, architecte et Blanc, libraire, conçut le projet d'élever un établissement thermal à Salins.

Document n°5 : « *La Tarentaise historique : monumentale, orographique et pittoresque* », 1876, G.Pont

En 1876, Germain Pont publiait à Moûtiers « *La Tarentaise historique : monumentale, orographique et pittoresque* ».

Quand il décrit Bozel, il n'hésite pas à parler du manuscrit :

« La maison Villard-Reymond d'Aime possède un vieux manuscrit latin où on lit que 400 chrétiens de Lyon, fuyant la persécution de Septime-Sévère au 3^e siècle se réfugièrent sur les montagnes de Bozel et de Champagny. C'est une copie de la lettre même de Sempronius, gouverneur de Lyon, ce manuscrit donne des détails précis sur le passage de l'armée d'Annibal avec ses éléphants, et sur le sel recueilli à Darantasia (Salins) ».

Puis, aux passages à propos de Brides, puis de Macôt, nous lisons :

« Le manuscrit de la maison Villard-Raimond, dont nous avons parlé ci-dessus, contient sur Brides les lignes suivantes : « L'année suivante (211) de l'ère chrétienne, nous eûmes à pleurer la mort de trois de nos amis ».

« Quelques archéologues pensent que les galeries, les chambres ont été faites pour servir de retraites aux premiers chrétiens persécutés ».

En 1878, une nouvelle édition de ce livre était publiée à Paris. Le roman de l'avocat Reymond séduisait donc toujours ! Ils sont même aujourd'hui encore disponibles sur Gallica !

Document n°6 : « *Chronique religieuse de la vallée de Bozel* », 1885, J.Garin.

En 1885, Jacques Garin, alors curé de Bozel publia « *Chronique religieuse de la vallée de Bozel* » dans un but précis : « diverses considérations m'ont engagé à recueillir dans les archives locales et dans des traditions sérieuses les principaux souvenirs religieux qui concernent le petit pays que j'habite et spécialement la paroisse qui m'est confiée ». Ce volume se vendait donc au profit de l'Hospice de Charité de Bozel.

Nous pouvons y lire :

« ce ne fut que vers l'an 203 de Jésus-Christ que les premières lueurs du christianisme furent répandues dans la vallée de Bozel, par une colonie nombreuse de chrétiens partis de Lyon, sous la conduite du gouverneur Sempronius [...] ils se réfugièrent dans la paisible et solitaire vallée de Bozel, et fixèrent leur demeure dans une ancienne galerie souterraine pratiquée dans la montagne qui s'étend de Champagny aux mines de Macôt, et sur laquelle je me plais à donner quelques détails puisés à des sources sérieuses. En continuant les travaux de la mine argentifère de Macôt, en 1828, on a trouvé deux galeries souterraines parallèles [...] On trouve quelques chiffres romains gravés dans ces galeries [...] on présume que la destination primitive de ces galeries fut de se mettre à l'abri des ennemis ... ces anciennes galeries [...] pouvaient offrir à nos chrétiens persécutés un refuge plus assuré que les célèbres catacombes romaines »

« [...] mais ces chrétiens, transportés dans nos montagnes par le vent de la persécution, ne demeurèrent pas inactifs dans ces catacombes alpestres [...] sous la direction d'un saint prêtre nommé Zacharie, qui les avait accompagnés dans leur exil, ils travaillèrent

bientôt à faire des prosélytes dans les vallées d'Aime et de Bozel, qu'ils pouvaient facilement aborder par le moyen de la galerie souterraine [...] C'est ainsi que les premières semences du christianisme furent jetées dans nos vallées dès les premières années du IIIe siècle [...] il est certain qu'un grand nombre de chrétiens existaient déjà dans nos contrées en 420, époque du premier voyage de Saint Jacques d'Assyrie. »

En 1867, Jacques Garin, écrivait qu'il devait ajouter « un document dont l'authenticité est mise en doute » ; en 1885, il recueille des traditions sérieuses pour évoquer les principaux souvenirs religieux de Bozel. Notons qu'en 1993 cet ouvrage a été réédité en fac similé à Paris par les Editions Res Universis.

Document n°7 : « *Le pays des Centrons* », 1891, J.L. Rullier.

En 1891, J.L. Rullier, notaire à Albertville, publiait à Moûtiers, « *Le Pays des Centrons* » où l'on retrouve dans le chapitre sur l'érection du diocèse de Tarentaise les passages sur Sempronius, l'intéressante Julia, Zacharie et les « deux galeries très anciennes qui, dit-on, s'ouvraient dans les deux vallées ».

L'auteur mentionne ses sources que nous avons vu précédemment ; il cite l'abbé Garin pour ses « *Chroniques religieuses* » et le Manuscrit trouvé aux archives de la maison Villard-Reymond d'Aime par le chevalier Orsi.

Notre auteur rédige un roman qui nous permet de comprendre aisément les sujets de recherches de certains historiens locaux à la fin du XIXe siècle, en voici quelques extraits :

« Vers le commencement du IIe siècle, Lyon avait le bonheur insigne d'être gouverné par un fonctionnaire chrétien, qui s'appelait Sempronius. Homme d'une grande droiture, unissant un caractère viril et ferme à une grande mansuétude, il avait, par une rare prudence, su concilier les lois tyranniques d'alors avec ses devoirs de chrétien et était parvenu à sauver grand nombre de ses coreligionnaires des derniers supplices. Mais, en 202, Septime-Sévère publia un édit pour proscrire le christianisme [...] Après plusieurs semaines de marche [...] ils pénétraient dans l'obscur et paisible vallée de Bozel [...] ».

« on n'a pas encore pu fixer l'époque de l'érection du diocèse de Tarentaise ; [...] de nouvelles recherches nous donnerons peut-être la solution [...] et nous ne serions pas étonné d'acquiescer un jour la certitude que le diocèse de Tarentaise remonte à la fin du IIe siècle. Il semblerait étrange, en effet, que celui qui devint archevêché dès le VIIIe siècle, et eut pour suffragants Sion, Aoste et Saint-Jean-de-Maurienne fût d'une date plus récente que ceux-ci ».

Il y a longtemps qu'on ne se pose plus ces questions ! En 2018, André Puéjean écrivait dans « *Les Alpes Graies et Poenines à l'époque romaine* » :

« Nous n'avons aucun témoignage littéraire ou épigraphique de l'existence de communautés chrétiennes dans les Alpes Graies et en Vallée Poenines au Haut Empire. En fait, la diffusion du christianisme dans ces régions alpines fut tardive et s'opéra essentiellement par la voie rhodanienne. »

Document n°8 : « La Tarentaise : guide du baigneur, du touriste et du naturaliste », 1894, C.Laissus.

En 1894, quand le train arriva à Moûtiers, Camille Laissus publia « *La Tarentaise : guide du baigneur, du touriste et du naturaliste* ». Nous y lisons un extrait qui prouve que La mystification des années 1830 est encore bien vivante à l'aune du XX^e siècle !

« Une vieille tradition qui s'est perpétuée d'âge en âge [...] sans parler de la légende plus ou moins fantaisiste d'un vieux manuscrit latin [...] »

Document n°9 : Une industrie d'Etat sous l'Ancien Régime : l'exploitation des Salines de Tarentaise, 1937, P.Baud.

En 1937, Paul Baud publie à Paris « *Une industrie d'Etat sous l'Ancien Régime : l'exploitation des salines de Tarentaise* ». Il utilise les écrits de l'abbé Garin mais nous prouve que l'erreur historique fait petit à petit partie du passé :

« Pour faire remonter au III^e siècle l'emploi constant des eaux de Salins à la production du sel, l'abbé Garin s'appuie sur un texte dont l'authenticité est mise en doute par des critiques habiles, mais qui est cependant cité par des auteurs sérieux »

« Malgré les détails pittoresques que fournit cette pièce sur une expédition dans des sacs de peaux de l'eau salée, nous ne la retiendrons pas car l'abbé Garin ne donne parmi ses références que les Mémoires de Savoyen et par ailleurs, il suit fidèlement J.J Roche dont les Notices historiques fourmillent d'erreurs. »

Document n°10 : « *Regards sur le passé de Brides-les-Bains, Salins, Moûtiers* », 1972, R.-A. Edighoffer.

En 1972, on publiait à Chambéry le livre de Reine-Andrée Edighoffer « *Regards sur le passé de Brides-les-Bains Salins Moûtiers* ». L'auteur écrit dans le prologue :

« Les chercheurs d'autrefois qui furent les témoins de leur époque [...] ceux qui ont cru discerner le réel sous la légende, m'ont permis de suivre l'émouvant cheminement de son histoire [...] ».

On y retrouve l'œuvre du docteur Savoyen, les sacs de peaux pour l'eau salée, les archives de l'avocat Reymond, la remarquable Julia tout en rappelant que certains historiens émettent des doutes quant à l'authenticité de ces renseignements publiés en 1836 par le chevalier Orsi.

Au chapitre consacré à l'avènement du christianisme, on retrouve ces chrétiens ayant fui vers les montagnes des Alpes qui recèlent des cachettes naturelles dans deux galeries souterraines qui s'étendent des mines de Mâcot vers Champagny. On lit là un extrait très vraisemblablement issu de J.Garrin :

« Parce qu'en déblayant cet endroit on a découvert gravés sur la muraille des inscriptions en chiffres romains [...]. Ainsi de ces catacombes obscures, la lumière évangélique allait se répandre lentement à travers les hameaux de la montagne »

En 1979, dans « *Moûtiers, le grand destin d'une petite cité alpine* », je lis : « Le christianisme peut être présent dès la fin du II^e siècle [mais] n'émerge vraiment dans l'histoire qu'au début du V^e siècle ».

Pour terminer à propos de l'avocat Reymond donc, j'en reviens à la conférence précédemment évoquée. Mr Jaulmes avait étudié les documents aujourd'hui présents dans ce dossier Avocat Reymond. Ces documents ont été réunis par l'abbé Tremey, conservateur du musée et bibliothécaire en 1907 dont le manque de précaution rend difficile l'utilisation des documents.

L'avocat Reymond était un personnage apprécié par l'intendant ; il aurait pu être syndic à Moûtiers car l'on peut lire : « *les services que vous avez déjà rendus à la ville comme administrateur et les charges que vous exercez encore au barreau ... vous fournissent quelques motifs de dispense [...]* ». Parmi ces documents figurent :

- La lettre de l'intendant Orsi.
- Le diplôme de bachelier en droit, au nom de Napoléon, empereur des Français le 25 juillet 1811.
- Un cahier de 42 pages conservé autrefois à la bibliothèque de l'Académie sous le numéro 61 portant le titre « *Extrait d'un vieux manuscrit latin tome I^{er}* », un gribouillage ajoute : « papiers mis au rebut à la prière de l'auteur Augustin Reymond juge de paix à Aime ».
- La lettre à l'abbé Bonnefoy ; c'est cette lettre que Mr Jaulmes avait montré durant son intervention. L'avocat Reymond l'aurait écrite en 1850.

Des documents, des livres et l'évocation des mentalités, localement, au milieu du 19^e siècle et la survivance des récits...

Bibliographie :

- Archives : dossier Avocat Reymond
- Documents historiques sur Eaux thermales du Hameau des Bains (1836)
- Mémoires sur les Eaux minérales de Salins (Savoyen) (1840)
- Manuel du baigneur des eaux thermales de Brides (1835)
- Notices historiques sur Salins et ses Eaux salino-thermales (J.Garin) (1867)
- Tarentaise historique, monumentale, orographique et pittoresque (G.Pont) (1876)
- Chronique religieuse de la vallée de Bozel (Jacques Garin) (1885)
- Le pays des Centrons (J.L Rullier) (1891)
- La Tarentaise guide du baigneur, du touriste et du naturaliste (Camille Laissus) (1894)
- Une industrie d'Etat sous l'Ancien Régime : l'exploitation des Salines de Tarentaise (1937)
- Regard sur le passé de Brides -les-Bains Salins Moûtiers (Edighoffer 1972)

Lucienne Guillerme